

QUE VIENT FAIRE LA SEXOSPÉCIFICITÉ DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX?

Un rapport publié en 1995, « The International Response to Conflict and Genocide: Lessons from the Rwanda Experience », qui évalue la réponse internationale au génocide rwandais, clarifie deux choses. Premièrement, comme les femmes composent entre 60 et 70 % de la population au Rwanda, la question de leur rôle dans la consolidation de la paix ne se pose pas : elle va de soi. Deuxièmement, les besoins spécifiques des femmes n'ont pas été satisfaits mais auraient dû l'être. Non seulement plusieurs milliers de femmes ont été sauvagement violées durant la guerre mais, dans certaines régions, entre le tiers et la moitié d'entre elles sont aujourd'hui veuves. Un an après le génocide, on n'avait toujours pas mis en place de programme national global pour offrir un soutien familial aux survivantes.

Les initiatives humanitaires menées au Rwanda au lendemain de la guerre et du génocide soulignent deux questions très importantes, et inévitablement liées, que doit impérativement prendre en compte la politique de consolidation de la paix. Premièrement, comment les femmes peuvent-elles soutenir la reconstruction? Et deuxièmement, comment la reconstruction peut-elle soutenir les femmes? Au Rwanda, par exemple, comme la majorité de la population adulte se compose maintenant de femmes, ces dernières sont nécessairement appelées à devenir des partenaires vitaux dans le processus. Pour être pleinement efficaces, toutefois, il est essentiel qu'elles puissent fonctionner comme agents autonomes. Cela signifie entre autres de les appuyer dans leurs efforts en vue de faire modifier les lois existantes de sorte qu'elles puissent hériter de biens fonciers. Les femmes peuvent aussi avoir des besoins spécifiques (de nature économique, en matière de soins de santé et/ou de sécurité) après un conflit violent. Les Rwandaises qui ont été victimes de viol, par exemple, peuvent avoir besoin de certaines formes d'aide pour refaire leur vie avant et pendant qu'elles reconstruisent leur pays.

Avant d'examiner l'interaction entre la sexospécificité et la consolidation de la paix et les questions posées ci-dessus, toutefois, il est nécessaire de voir ce qu'on entend par la sexospécificité ainsi que les implications de la violence, de la paix et de la guerre pour les hommes et pour les femmes. Ce n'est qu'une fois qu'on aura compris clairement la corrélation entre les sexes et la violence en temps de « paix » et de « guerre » et la place que la sécurité occupe dans la vie des femmes qu'on pourra déterminer ce que ces dernières apportent aux efforts de consolidation de la paix et ce qu'elles en attendent.

VIOLENCE ET SEXOSPÉCIFICITÉ

L'Agence canadienne de développement international définit les relations masculines et féminines comme étant « [l]es rôles et [l]es responsabilités attribués aux hommes et aux femmes dans le contexte de leur société. » (ACDI, 1995b) Le terme « sexospécificité » est une catégorie d'analyse plus utile que « femmes », puisqu'elle prend en compte la relation non seulement entre les hommes et les femmes, mais aussi entre différents groupes d'hommes et de femmes. On peut ainsi englober les similarités et les différences entre les classes et d'autres caractéristiques sociales (Chowdry et collab., 1995, Moser, 1989:1800). Lorsqu'on analyse les situations avant,